



## Communiqué

### **Conseil d'Administration de la Société Nationale Des Autoroutes du Maroc**

Le 26 mars 2014, le Conseil d'administration d'ADM s'est réuni sous la présidence du Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, M. Aziz REBBAH, pour arrêter les comptes annuels au 31 décembre 2013. Le Conseil a également examiné l'activité de la société durant le même exercice et les perspectives pour 2014.

L'année 2013 a connu une croissance de la circulation autoroutière de plus de 5,4% sur l'ensemble du réseau par rapport à 2012. Les recettes de péage ont, elles, cru de 7% pour s'établir à 2.274 millions de dirhams. Cette augmentation est due principalement à la croissance qu'a connu le trafic sur les sections autoroutières du Contournement de Casablanca, Casablanca - El Jadida et Berrechid - Agadir.

En termes de développement du réseau, les événements majeurs ayant marqué l'année 2013 sont le lancement officiel des travaux de construction de l'autoroute Safi - El Jadida par Sa Majesté le Roi Mohamed VI le 21 avril 2013 et la tenue de la conférence régionale «Afrique du Nord/Méditerranée» à Marrakech le 19 et 20 Mars 2013 organisée par la Fédération Routière Internationale IRF conjointement avec la Société Nationale des Autoroutes du Maroc et l'Association Marocaine des Routes.

Le total bilan est passé de 45,9 millions de dirhams en 2012 à 46,7 millions de dirhams en 2013 soit une augmentation de 2%, due essentiellement aux investissements liés à la réalisation des tronçons autoroutiers Berrechid - Beni Mellal, El Jadida - Safi, Contournement de Rabat et à l'élargissement à trois voies de l'autoroute Casablanca-Rabat.

L'exercice 2013 a dégagé un excédent brut d'exploitation de 1,6 milliards de dirhams et le résultat financier s'est soldé par un déficit de 762 millions de dirhams contre 640 millions de dirhams en 2012. Cette baisse du résultat financier s'explique essentiellement par l'importance des charges d'intérêts des prêts contractés par ADM pour le développement du réseau autoroutier et qui excèdent 1.441 millions de dirhams en 2013 contre 1.296 millions de dirhams en 2012.

En définitive, le résultat de l'exercice 2013 s'est soldé par une perte de près de 149 millions de dirhams contre 179 millions de dirhams au 31/12/2012 du fait de l'amélioration du résultat d'exploitation.

Les comptes consolidés d'ADM ont été également traités et présentés selon les normes IAS/IFRS. Selon ces normes, le total bilan consolidé s'établit à 45,4 milliards de dirhams.

